

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES
VILLEURBANNE
D.S.B 1989

OPTION CONCEPTION ET GESTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

PROJET DE RECHERCHE

LES POLITIQUES CULTURELLES DES COLLECTIVITES
LOCALES
EN MATIERE DE MUSIQUE



1989
DSB
41

OBER Emmanuelle

Etude dirigée
par Monsieur le
Professeur Paul
CLAVAL de Paris
- Sorbonne.

SOMMAIRE

LE CADRE DE LA RECHERCHE	p. : 2
1) <i>Utilité du sujet</i>	
2) <i>Délimitation du sujet</i>	
INTRODUCTION	p. : 3
LA RECHERCHE DE SOURCES D'INFORMATION	p. : 5
<u>LES ETAPES DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE</u>	p. : 5
A - <u>LA RECHERCHE AUTOMATISEE</u>	p. : 5
1) <i>Le choix des termes d'interrogation</i>	p. : 6
2) <i>Le choix des bases</i>	p. : 7
3) <i>L"historique" des interrogations</i>	p. : 8
I - FRANCIS	
II - INFOGRAL	
III - DELPHES	
B - <u>LES OUTILS DE LA RECHERCHE MANUELLE</u>	p. : 12
1) <i>Les "bibliographies-papier"</i>	
2) <i>Les centres de documentation</i>	
C - <u>LES LIMITES DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE</u>	p. : 13
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE	p. : 15

LE CADRE DE LA RECHERCHE

1) *Utilité du sujet*

Le sujet de la note de synthèse a été proposé par Monsieur Paul Claval, professeur de géographie à l'Université de Paris-IV Sorbonne.

Directeur de recherches, Monsieur Claval a créé en 1981 le laboratoire " Espace et culture" de l'Institut de Géographie; se dotant ainsi des moyens nécessaires à l'approfondissement de ses recherches dans le domaine de la Géographie culturelle.

Le thème qui sera développé dans la future note de synthèse correspond donc aux préoccupations actuelles de notre professeur.

2) *Délimitation du sujet*

Au départ, M. Claval recherchait des renseignements portant sur un sujet très vaste : la place de certaines activités culturelles en France (en particulier la musique) sous tous les rapports :

- régionalisme;
- histoire;
- politique culturelle, etc.

La tâche était d'autant plus ardue que tous les aspects de la musique y étaient inclus :

- enseignement;
- équipements;
- associations;
- festivals, expositions;
- fêtes, discothèques, dansing, etc.

Or, les impératifs de la recherche bibliographique nous ont amené à limiter le sujet. C'est donc en accord avec M. Claval que la note de synthèse ne portera que sur les politiques culturelles des collectivités locales en matière de musique.

INTRODUCTION

En 1988, 5 millions de Français sont touchés par l'enseignement musical (soit environ 1 500 000 inscrits par an dans les écoles de musique) ; mais seulement 2% d'entre-eux sont (ou seront) des professionnels. Il existe donc, dans ce domaine, un fort potentiel inexploité.

A cela, il faut ajouter les pratiques musicales informelles qui s'exercent dans le cadre de sociétés musicales (de type association loi 1901), de chorales ou de manifestations populaires plus difficiles à étudier.

Quel que soit le type de pratique musicale dont il s'agit et quel que soit le cadre dans lequel il s'exerce (institutionnel ou non), il convient de déterminer la nature de l'aide publique dirigée vers le secteur musical et les modalités de son application.

Or, depuis le 10 mai 1981, la voie de la décentralisation s'est ouverte pour se concrétiser avec la loi du 2 mars 1982 sur "les droits et les libertés des communes, des départements et des régions". Dans ce contexte, les collectivités locales prennent une part décisive dans l'élaboration d'une politique culturelle nationale; en premier lieu, ce sont elles qui vont supporter la plus grande part des charges financières.

Dès lors, on peut s'attendre à voir apparaître une grande diversité des politiques musicales menées en France :

- d'abord en raison d'une hétérogénéité déjà ancienne qui se trouve accentuée par des structures administratives à trois niveaux (communal, départemental, régional);

- ensuite à cause de l'inégalité quant aux ressources dont disposent les collectivités locales; sans même évoquer la variété des traditions à l'échelle régionale.

Tout ceci devrait contribuer à la mise en place, sur le territoire français, d'un paysage des plus composites en matière de développement musical.

C'est la raison pour laquelle la première étape de notre travail a eu pour objet de rassembler tout type de documents permettant de mieux comprendre :

1) Comment s'organise le paysage musical français dans le cadre des institutions ou en dehors de celles-ci; quelles sont les réponses des collectivités territoriales face à une certaine dichotomie naturelle.

2) Comment s'articulent les différentes politiques musicales dans les communes, les départements et les régions; va-t-on vers une harmonisation?

3) Quelles sont les raisons profondes qui expliquent (le cas échéant) les disparités régionales : le poids de l'histoire, le contexte économique local, etc.

4) Quelles sont les stratégies financières des collectivités pour promouvoir la musique et la pratique de celle-ci - tant sur le plan qualitatif que quantitatif; quel est ici le rôle du secteur privé?

C'est donc autour de ces quatre points que s'organisera la note de synthèse.

LA RECHERCHE DE SOURCES D'INFORMATION

Ces quatre grands axes de réflexion réclament des types de documents assez différents quant à leur contenu.

Il nous a fallu, d'une part, rassembler des références, portant sur les orientations des politiques culturelles des collectivités locales, en général, et sur la musique, en particulier. Il s'agit ici de documents très généraux dont la plupart sont des études effectuées pour le compte du Ministère de la Culture et de la Communication; ils sont donc directement consultables au service des Etudes et de la Prospective de ce ministère (2 rue Jean- Lantier PARIS 1er).

Par ailleurs des documents portant sur des études très localisées ont été nécessaires. Malheureusement, ce type de source est assez rarement centralisé et donc peu facile d'accès - même par les voies habituelles de la recherche bibliographique. C'est pourquoi, des contacts directs avec des responsables locaux du secteur culturel seraient souhaitables, mais il n'a pas été possible de les mettre en place dans le temps qui nous était imparti pour mener à bien ce travail.

On notera que certaines revues spécialisées en musique ont apportées une aide précieuse.

LES ETAPES DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

A - LA RECHERCHE AUTOMATISEE

1) *Le choix des termes d'interrogation*

Le vocabulaire concernant les collectivités locales n'est pas très étendu mais il est tout de même suffisamment varié pour que l'on s'y attarde avant de se lancer dans une recherche informatisée. Dans l'éventualité d'une interrogation en langage libre, il est donc primordial de rechercher tous les synonymes possibles.

Politiques culturelles des collectivités locales et musique

Les termes retenus sont donc:

- commune(s);
- département(s);
- région(s);
- collectivité(s) locale(s);
- collectivité(s) territoriale(s).

Ces termes ont été croisés, le cas échéant, avec:

- musique;
- politique(s) culturelle(s).

Par la suite, la visualisation du champ descripteur des références issues de la première interrogation a permis de compléter cette liste par:

- politique locale;
- action culturelle;
- pouvoir local.

Naturellement il a fallu adapter la stratégie de recherche aux possibilités offertes par les bases de données interrogées (présence ou non d'un thésaurus) et aux contraintes d'utilisation imposées par les logiciels des différents serveurs.

2) Le choix des bases

Les critères de sélection ont été les suivants :

- l'étendue de la période chronologique couverte (le sujet comporte un aspect historique) et la rapidité de mise à jour;

- la quantité de références concernant l'activité des collectivités locales françaises et le domaine de la musique;

A un moindre degré :

- le serveur sur lequel est implanté la base (et le logiciel d'interrogation);

- la présence d'outils d'aide à l'utilisation (thésaurus et guide).

Dans un premier temps, les bases françaises et multidisciplinaires ont été privilégiées; puis nous avons recherché des bases spécialisées : dans le domaine culturel, d'une part, et sur les collectivités locales, d'autre part.

Les bases finalement retenues sont les suivantes :

- FRANCIS (Télé systèmes-Questel+);
- INFOGRAL (Vidéotex);
- DELPHE (G CAM).

L'interrogation de TELETHESES (Sunist) n' a pas apporté de références supplémentaires; les bases d'actualité ont été rejetées pour des raisons que nous évoquerons plus loin. Toutefois, il est à noter que LOGOS, la banque de données d'actualité de la Documentation Française, avait déjà été interrogée par l'assistante de Monsieur Claval; seulement deux réponses pertinentes avaient été obtenues.

3) L'"historique" des interrogations

I - FRANCIS

Francis se subdivise en vingt sous-bases correspondant chacune à un domaine particulier. Les données correspondant aux bases "Bibliographie internationale de sciences administratives" et "Sociologie" ont été répertoriées à partir de 1972 et concernent plus directement notre sujet.

Toutefois, comme le sujet se rapporte à plusieurs domaines, nous avons fait le choix d'interroger l'ensemble de la base.

L'interrogation s'est effectuée de la façon suivante :

<i>Questions</i>	<i>Nbre de reponses</i>
1 : musique ou musi+/t	7 566
2 : 1 et politique?/DE	18
3 : 2 et France/DE	5
4 : 1 et politique? et France/DE	50
5 : 4 sauf 3	45

Ici, "France" a été choisi comme descripteur afin d'interroger à la fois sur les collectivités locales et la France en générale; il s'agissait de la première interrogation et des études moins pointues nous intéressaient également. Par la suite, le taux relativement faible de réponses - ainsi que la gratuité des références - nous ont incité à ne pas préciser la question.

Ce sont les mêmes raisons - ajoutées au peu de temps dont nous disposons pour interroger la base, qui nous ont poussées à utiliser le seul terme de "politique" - puisque le mot "musique" semblait suffisant pour orienter la recherche vers les politiques culturelles.

En réalité, l'emploi de "politique? 3AV Culturelle?" aurait permis d'éviter la commande de deux références inutiles.

On notera, par ailleurs, que l'emploi de "politique" comme descripteur était trop limitatif.

II - INFOGRAL

Créée en 1980 cette base rassemble des références bibliographiques ainsi que du texte intégral; le domaine couvert se rapporte exclusivement aux collectivités locales.

Depuis cette année, la base est accessible sur VIDEOTEX par le 36-15 (INFOGRAL); la question a donc été posée de façon très simple:

- " Musique et Politique culturelle"

Cinq réponses (très pertinentes) ont été obtenues - dont une seule se retrouve ensuite sur DELPHES.

On notera que les descripteurs peuvent être utilisés indifféremment au singulier et au pluriel.

III - DELPHES

Interrogeable sur le serveur G.CAM, DELPHES est née de la réunion de deux banques de données : ISIS et GRAPPE. Elle dispose en 1989 d'un fonds de 340 000 références (+30 000/an) axées principalement sur la vie économique du monde francophone depuis 1980.

Donc, a priori, cette base ne devrait posséder que peu de références dans le domaine qui nous intéresse. Cependant, les études purement régionales dans le domaine de la musique étant fort rares, la structure régionale du réseau français des chambres de commerce - lesquelles alimentent DELPHES - nous a conduit à choisir, malgré tout, cette base. De fait sur les douze références obtenues, onze étaient appropriées.

Malheureusement le temps d'interrogation a été plus long que la moyenne en raison de notre non familiarisation au système DES (Documentation Economique Synchronisée) et de quelques problèmes techniques survenus lors de l'interrogation.

DES est le thésaurus de la base des chambres de commerce. L'originalité - voire la difficulté - de ce système est qu'il offre une double possibilité d'interrogation : on peut utiliser soit directement les descripteurs figurant dans la liste, soit leur indice.

Mais, si l'objectif de l'utilisation de ce dernier est un gain de temps, on peut être induit en erreur lorsque l'on en connaît mal les règles.

Tout d'abord, les indices correspondent aux domaines définis par le plan de classement et sont de ce fait beaucoup trop imprécis. Par exemple, à "musique" correspond l'indice "7-5124-2"; mais pour obtenir les références concernant le chant et les spectacles on doit employer l'indice "7-5124" (arts) qui couvre un domaine très vaste; on risque donc d'obtenir beaucoup de bruit.

Ensuite, il peut y avoir confusion entre plusieurs indices. Dans ce cas précis, nous avons délimité la recherche au territoire français (la base étant de couverture internationale).

Politiques culturelles des collectivités locales et musique

De prime abord, il semble possible d'utiliser "France" comme descripteur (ou son équivalent 3-1312.DE). Or, un document annexe fourni par le serveur nous précise que les descripteurs précédemment cités ne concerne que "la France en général" et qu'il convient d'employer l'indice "G7.GA" pour les documents portant sur les collectivités locales (en plus des études générales sur le pays). Cette précision ne figurant pas sur le thésaurus utilisé (version 1985), le nombre des questions a été plus important que prévu lors de l'interrogation suivante:

<i>Questions</i>	<i>Nbre de réponses</i>
1 : Musique ou music\$	515
2 : 3-1312.DE	124
3 : Collectivités 1ADJ locales .DE	832
4 : Collectivité\$ 1ADJ (territoriale\$ OU locale\$)	1884
5 : 4 ou commune\$ OU département\$ OU région\$	2008
6 : 5 et 1	0
7 : G7.GA	2143
8 : Politique\$ 3ADJ culturelle\$	153
9 : 1 et 8	9
10: 4 et 1	3
11: 9 ou 10	12

Pour une interrogation plus économique il aurait fallu éviter les questions 2 et 3 (inadéquates) ce qui aurait en même temps éliminé la question 6 (inutile), soit huit questions au lieu de onze. Il convient toutefois d'ajouter qu'il existe depuis 1988 un thésaurus géographique auquel nous n'avons pas eu accès avant d'effectuer l'interrogation.

Par ailleurs on notera les détails techniques suivants:

- la troncature illimitée sur G CAM est représentée par un \$;

- les opérateurs booléens s'utilisent comme sur télésystèmes mais ceux de proximité (ou d'adjacence) s'écrivent ADJ et suivent les mêmes règles que les AV de Questel+.

On voit donc à quel point il est indispensable d'avoir à sa disposition un manuel d'interrogation de la base.

B - LES OUTILS DE LA RECHERCHE MANUELLE

1) Les "bibliographies-papier"

Les bibliographies éditées par le Ministère de la Culture et de la Communication nous ont permis de compléter la recherche automatisée, notamment pour les références antérieures à 1972. Celles que nous avons utilisées sont les suivantes :

MINISTERE DE LA CULTURE , Service des études et recherches
Développement culturel : répertoire bibliographique des livres et articles parus en ... ; sous la dir de G. Gentil, Paris, (Ministère des affaires culturelles puis) Documentation française, 1972--

1. 1969 - 1970 - 1971 /C. Cornet, 1972;
2. 1972 / C. Cornet.
3. 1973 / C. Cornet; collab de D. Robin, 1974.
4. 1974 / D. Robin, 1975.
5. 1975 / D. Robin, 1976.
6. 1976 / G. Gentil, D. Robin, M. Rousselle, 1977.
7. 1977 / D. Robin, M. Rousselles, A. Peyron., 1977.
8. 1981 / I. Cabillic et M. Rousselle, 1982.
9. 1982 / I. Cabillic et M. Hormn-Muriot, 1983.
10. 1983 / I. Cabillic, 1984.
11. 1984 / I. Cabillic ; avec la collab. de S. Longueville; sous la dir. de D. Jamet, 1985.
12. 1985 / I. Cabillic et C. Roger; sous la dir. de D. Jamet, 1987.
13. 1986 / L. Maillot et C. Bougon; sous la dir. de J. Boucherat, 1988.

MINISTERE DE LA CULTURE, Service des études et recherches
Politiques culturelles : études et documents : 1976-1983; par L. Maillot, N. Moulinier, M. Tayeb; sous la dir. de D. Jamet et G. Gentil, Paris, Documentation française, 1986.

2) Les centres de documentation

L'une des premières préoccupations fut de rechercher des centres de documentation spécialisés dans le domaine culturel et, si possible, dans le secteur musical.

Le Service des Etudes et Recherches du Ministère de la Culture et de la Communication présente un fonds utile mais trop général; il en va de même pour la Documentation française.

A l'aide de la liste des premières références obtenues nous avons découvert le CENAM : Centre national d'action musicale. Celui-ci possède un centre de documentation très fourni sur tous les aspects de la musique; on y établit notamment des dossiers de presse par le dépouillement de la presse quotidienne française et de cent quarante-quatre revues spécialisées.

En outre, ce centre a permis d'orienter les recherches vers d'autres organismes susceptibles de posséder des études propres. IL s'agit pour l'essentiel :

- des ADDM (Association
Départementales des Délégués à la Musique et à la danse);

- des ARIAM (Associations
Régionales d'Informations Musicales).

On notera que le CENAM est, notamment, le coordinateur général de la Fête de la Musique; c'est également lui qui publie (entre autre) les cahiers de l'animation. De surcroît, le centre s'est spécialisé dans la publication de tous les colloques qui touchent le domaine de la musique; il a donc été possible d'obtenir les pré-prints des dernières journées d'étude qui se sont tenues en novembre dernier, ainsi que les résultats d'enquêtes non publiées.

C - LES LIMITES DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Conscients de la difficulté d'accès aux études régionales M. Claval et son équipe de recherche ont mis en place dès septembre 1988 une enquête de portée nationale, menée auprès des collectivités locales. Les questionnaires sont diffusés par l'intermédiaire de l'association des conservatoires et écoles de musique de la Seine-Saint-Denis. Nous espérons que les premiers résultats de cette enquête seront disponibles pour l'élaboration de la note de synthèse.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

Avertissement

La liste de références présentée ci-après est susceptible de subir quelques modifications.

Lorsque nous aurons lu la totalité des documents, il se peut que nous en écartions certains dont le contenu présenterait moins d'intérêt que prévu.

En outre, nos sources d'information ne fournissent pas toujours des notices complètes ; aussi serons nous amenés à en compléter quelques-unes.

Notons que, pour ne pas alourdir les notices, nous avons choisi de classer les collectivités directement à leur nom et non à "France" - comme le réclame l'usage .

I. LES POLITIQUES CULTURELLES DES COLLECTIVITES LOCALES :
GENERALITES.

a) *Le cadre général*

(1) BEAUNEZ, R., *Politiques culturelles et municipalité : guide pour l'action : recueil d'expériences*, Paris : Editions ouvrières, 1985, 260 p. (Pouvoir local).

(2) CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (ROUEN), *Enquête : l'économie du spectacle dans la région, Bulletin économique*, juin-juil. 1986, n. 418, pp. 5-17.

(3) CONSEIL DE L'EUROPE, *La Politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation*, Paris : Documentation française, 1988, 394 p.

Contient une bibliographie riche et récente.

(4) Dossier : les villes au rendez-vous de la culture, *Départements et communes*, sept. 1985, pp. 32-52.

(5) DOUCIN, Michel, *La Politique culturelle régionale*, in F. CHAZEL (éd.), *Pratiques culturelles et politique de la culture*, Talence : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1987, pp. 97-121.

(6) FRIEBERG, Erhard, URFALINO, Philippe, *Le Jeu du catalogue : les contraintes culturelles des villes*, Paris : Documentation française, 1984, 153 p.

(7) JAMET, Dominique, ROBIN, Danielle, *Les Associations et les comités culturels régionaux et départementaux*, Paris : Ministère de la culture, Service des études et recherches, 1980, 312 p.

(8) MENGIN, Jacqueline, LEPAGE, Jacques, *Le Rôle culturel du département*, Paris : Documentation française; Ministère de la culture, département des études et de la prospective, 1987, 230 p.

(9) MINISTERE DE LA CULTURE, *Atlas du changement culturel : la nouvelle géographie culturelle de la France 1981-1986*, Mâcon, 1986.

(10) MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Département des études et de la prospective, *Les Départements et l'action culturelle : rencontre nationale du Palais du Luxembourg*, 8 et 9 avril 1987 : compte-rendu établi par Pierre Moulinier, Paris, Documentation française, 1987, 150 p.

(11) MINISTERE DE LA CULTURE, Direction du développement culturel, *La Politique culturelle en région : bilan de la législature 1981-1985*, Paris, 1986.

(12) QUEYRANNE, Jean-Jack, *Les Régions et la décentralisation culturelle : les conventions de développement culturel régional : rapport au Ministre de la Culture*, Paris : Documentation Française, 1982.

(13) RACLOT, Michel, *La Vie de 158 communes entre 1966 et 1974*, Longuy : Ateliers de recherche et d'études culturelles, 1978, 29-45-3 p.

(14) ROUX, J.-P, Quatrième commission : culture : rapport, *Départements et communes*, 1984, n. 7, pp. 69-72.

(15) VILLIERS, Philippe (de), *La Fin de la culture d'Etat*, la Revue des deux mondes, oct. 1986, pp. 22-29.

b) *Le budget*

(16) BONNET, Lydie, TIMBART, Odile, *Dépenses culturelles des départements en 1975*, Paris : Documentation française; Ministère de la culture, service des études et recherches, 1980, 2 tomes, 227-94 p.

résumé :

(même titre), *Cahiers de l'animation*, 1er trim. 1981, n. 31, pp. 53-61.

mise à jour :

LEPHAY, Catherine, *Les Dépenses culturelles des départements en 1978*, Paris : Ministère de la culture, service des études et recherches, 1983, 48p.

(17) MINISTERE DE LA CULTURE, Service des études et recherches, *Les Dépenses culturelles des villes françaises en 1981 : étude* réd. par Guy de Brébisson à partir d'une enquête effectuée par la société d'étude pour le développement économique et social (SEDES), Paris : Documentation française, 1985, 2 vol.

T.1 : Résultats et évolution, 150 p.

T.2 : Annexes, 220 p.

(18) MINISTERE DE LA CULTURE, Service des études et recherches, *Dépenses culturelles des établissements publics régionaux en 1974, 1975, 1976, et 1977*, Paris, 1980, 137 p.

mises à jour :

- 1) ... en 1978, 1980, 104 p.
- 2) ... en 1979, 1982, 108 p.
- 3) ... (en 1980 ?), 1982, 23 p.

(19) RACLOT, Michel, *Les Municipalités, les citoyens, la culture : messieurs les maires, vos dépenses culturelles en 1974*, Saint-Etienne : Fédération nationale des centres culturels communaux, 1976, 891 p.

(20) TIMBART, Odile, GUY, J.-M. , BONNET, Lydie, *Les Dépenses culturelles des villes françaises en 1978 : résultats généraux*, Paris : Documentation française, 1983, 150 p.

(21) VERPORAET, Jean, LEFEBVRE, Alain, *L'Action culturelle et le budget municipal*, Paris : Editions ouvrières, 1972 (Pouvoir local).

II POLITIQUES CULTURELLES ET MUSIQUE.

a) Etudes générales

(22) ASSOCIATION NATIONALE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX A LA MUSIQUE ET A LA DANSE, *Musique et danse : Les Politiques des départements* : Actes du colloque, Sénat, novembre 1988, Paris : CENAM, 1989, 121 p.

ouvrage de base

(23) ASSOCIATION NATIONALE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX A LA MUSIQUE ET A LA DANSE, *Politiques départementales en faveur de la musique et de la danse* : première enquête nationale menée par l'ANDDM, 1986, 72 p.

enquête non publiée

(24) ASSOCIATION NATIONALE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX A LA MUSIQUE ET A LA DANSE, *Politiques départementales en faveur de la musique et de la danse* : seconde enquête nationale menée par l'ANDDM, 1987, 89 p.

mise à jour de l'enquête précédente (non publiée)

(25) BUREAU D'INFORMATIONS ET DE PREVISIONS ECONOMIQUES, *L'Economie du domaine musical*, Paris : Documentation française, 1985.

(26) CARPENTIER, Jacques, *La Politique musicale en France : réalités et perspectives* : communication faite à la séance du mercredi 18 fév. 1981, Paris : Institut de France, Académie des Beaux Arts, 1981, 22 p.

(27) CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (Rouen), *Vous sortez ce soir ? : musique, théâtre, danse et cinéma : l'économie a besoin des artistes*, *Bulletin économique*, 1er juin 1986, n. 418, pp. 5-17.

(28) *Dépenses musicales, Développement culturel*, 1979, n. 43.

(29) DUJARDIN, Rémi, *La Musique dans la commune*, *Cahiers de l'animation*, janv. 1982, n. 35, pp. 65-77.

(30) *L'Enseignement musical et les collectivités locales, Départements et communes*, Paris, 1985, n. 7, pp. 54-55.

(31) L' Enseignement musical : les communes payent la note, la *Gazette des communes, des départements, des régions*, 15-31 déc. 1986, n. 23, pp. 48-54.

(32) *Les Festivals de musique en France : Actes du Midem* : Cannes 28-29 juin 1986, CENAM, 1986.

(33) FROMENT-COSTE, Yves., *Musique dans la ville*, *Télérama*, 12 mai 1976, n. 1374, p. 89.

(34) GODECHAU, Jean-François, *Musique : notes et fausses notes, Politique aujourd'hui*, 1985, n. 10, pp. 95-104.

les politiques musicales françaises de 1965 à 1985

(35) GODECHAU, Jean-François, *Une politique musicale nouvelle...*, *Action musicale*, 1982, n. 14-15, pp. 1-7.

(36) GUMLOWICZ, philippe, *Les Travaux d'Orphée : 150 ans de vie musicale amateur en France*, Paris, 1987.

(37) LANDOWSKI, Marcel, *Batailles pour la musique*, Paris : Seuil, 1979.

(38) MENGER, Pierre-Michel, *L'Elitisme musical républicain : la création contemporaine et ses publics*, *Esprit*, mars 1985, n. 3, pp. 5-19.

(39) MINISTERE DE LA CULTURE, Service des études et recherches, *Musique, art lyrique et danse*, in *Annuaire statistique de la culture*, Paris : Service des études et recherches, 1981, 58 p.

(40) *La Musique dans la commune*, *Animajep*, déc. 1981, n. 4, 6 p.

(41) *Musique dans la ville*, *Partenaires*, déc. 1982, pp. 14-16.

(42) *La Musique et les associations : buts ou moyens ? : les association en question*, *Présences de la musique*, déc. 1981, n. 22, pp. 15-18.

(43) *Musique pour tous : réalisations et perspectives d'une politique musicale française*, *Documentation française illustrée*, 1973, n. 279, 95 p.

(44) NEDELEC, C., *Politiques et pratiques en animation musicale*
Grenoble : Université des langues et lettres, 1983, 275 p.
(thèse de 3ème cycle).

(45) NICOLAS, Lucien, *Les centres régionaux pour la chanson :
des centres pour ma chanson à moi ?*, *Parole et musique*, nov.
1982, n. 24, pp. 12-16.

(46) PEYRE, Bernard, MARCHAND, Jean, *Une politique musicale
pour la France : la musique dans le 4e plan*, *Panorama
instrumental*, 1972, n. 32, pp. 13-21.

(47) PFIEGER, Sylvie, DIBERGER, Alain (de), *Crise et mutation
dans le domaine musical*, *Notes et études documentaires*, 1986,
162 p.

(48) RENAULT, Patrick, *Les Bals en France*, Nueilly-sur-Seine :
Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique, 1978,
96 p.

(49) SAMUEL, Claude, TESSIER, Odile. *Les Villes les plus
musicales de France*, *Le Point*, 12 janv. 1981, n. 434,
pp. 122-125.

(50) SAPIN, Muriel, *Mécénat d'entreprise en danse, musique,
art lyrique en France et en Europe : bibliographie de synthèse*,
Villeurbanne, 1988, 31 p. (DESS Informatique documentaire).

Contient en annexe une bibliographie de 14 p.

b) *Etudes locales*

(51) *A Chacun sa musique*, *Les Carnets de la région Provence-
Alpes-Côte d'Azur*, juil.-août-sept, 1982, n. 11, 27 p.

Contient :

- ARMENGAUD, Jean-Pierre, *Etat et région :
une consertation musicale*, pp. 6-7.
- DESARNAUDS, Serge, *Le Patrimoine régional*, pp. 12-13.
- Le BELLEGOU-BEGUIN, Geneviève, *Quelle politique
musicale pour la région ?*, pp. 4-5.

(52) BEAUVERT, Thierry, *Angers : la culture en copropriété*,
Diapason, avril 1986, n. 315, pp. 62-63.

- (53) BEAUVERT, Thierry, *Le Bang des lyonnais*, *Diapason*,
déc. 1985, n. 311, pp. 42-48.
- (54) CAYRE, J.-C., *Etude de la ville et des sessions musicales
de Saint-Céré en 1985*, Bordeaux : I.E.P, 1986, 75 f.
(Rapport de stage).
- (55) CENTRE REGIONAL DE DIFFUSION CULTURELLE (Besançon),
La Vie musicale en Franche-Comté, Besançon : Université de
Franche-Comté, UER de lettres et sciences humaines, 1979,
120 p.
- (56) CONSERVATOIRE REGIONAL DE MUSIQUE, CHANTS, DANSES ET
SPORTS TRADITIONNELS DE BRETAGNE, *Région Bretagne*, 1981, n. 38,
pp. 10-12.
- (57) CORCELETTE, J.-P. *La musique en plein champ*, *La Vie*,
n. 1679, pp. 44-45.
*création de quatres écoles de musiques pour enfants en
milieu rural (Manche)*
- (58) DUBIN, Jacqueline, *Une Expérience de démocratisation à
Aix-en-Provence : musique dans la rue*, *ATAC-Informations*,
juin-août 1974, n. 60, pp. 40-42.
- (59) ETTOUATI, James, *Le Havre : une approche sensible de la
musique*, *ATAC-Informations*, fév. 1976, n. 74, p. 42.
- (60) FABRIOZO, C., STAZIAK, M.-M., PONCEAU, B., *La Vie musicale
dans le Val de Loire*, *Cahiers de l'Orléanais*, 1973, n. 10,
pp. 41-51.
- (61) FLUSSER, Victor, *L'Animation musicale : sa pratique à
Châlon-sur-Saône*, Aix-Marseille : Université d'Aix-Marseille,
1981 (Thèse de 3ème cycle).
- (62) HILBERT, Bernard, *La Fête de la musique : une
manifestation diversement suivie selon les villes et les
régions*, *Le Monde*, 23 juin 1982, p. 16.
- (63) Lille du docteur Mauroy, *Le Monde de la musique*,
sept. 1986, n. 92, pp. 37-43.
- (64) *Musique en Picardie : 1981-1985*, *DRAC-Info Picardie*,
fév.-mars 1986, n. 24, pp. 7-12.

(65) Du Nouveau à la Rochelle, *Partenaires*, 15 mai 1982, pp. 27-42.

Contient notamment :

- MOUNIER, Bernard, De Nouveaux moyens financiers pour le festival et la danse, pp. 31-32.
- Du Nouveau pour le théâtre, la musique et les arts plastiques, pp. 40-42.

(66) OSTIER, M., *Les Relations entre l'Etat et les collectivités locales en matière de musique*, Bordeaux : I.E.P., 1986, 95 p. (Rapport de stage).

Bilan de la situation de la musique en Aquitaine : politiques et chartres culturelles (région Aquitaine, département des Landes, Bordeaux, Périgueux).

(67) PATUREAU, Frédérique, L'Opéra de Paris ou les ambiguïtés de l'enjeu culturel, in R. MOULIN (éd.), *Sociologie de l'art*, Paris : Documentation française, 1986, pp. 83-93.

(68) PENAVAYRE, Robert, Toulouse et la musique : une longue tradition, *Diapason*, fév. 1985, n. 302, pp. 28-32.

(69) REZNIKOFF, Jory, Le Parc de matériel musical de l'association régionale des activités musicales en Languedoc-Roussillon a 3 ans, *Bulletin trimestriel d'information de l'ARAM-Languedoc-Roussillon*, juil. 1981, n. 15, pp. 7-9.

(70) ROBERT, Bruno, Caen : printemps de la musique sacrée, *Famille Chrétienne*, 16 avril 1981.

Les provinces françaises sont actuellement le théâtre d'une renaissance de cultures endormies depuis souvent des siècles : l'exemple du festival européen de musique sacrée.

(71) Rock et politiques culturelles : l'exemple de Rennes, *Cahiers de l'animation*, juin 1985, n. 51, pp. 3-11.

(72) SIMONNOT, Philippe, Le Festival d'Aix est une affaire en or, *Le Monde de la musique*, juin 1981, n. 35, pp. 15-17.

(73) SIREYJD, G.-C. Ville d'Auray : la culture au présent, *Départements et communes*, 1985, n. 8, pp. 8-10.

(74) Théâtre musical à l'école : à Colmar : une expérience d'animation et un opéra pour enfants par l'atelier du Rhin, *ATAC-Information*s, janv. 1975, n. 64, pp. 33.

Le soutien de la municipalité y est évoqué.

(75) Le Travail musical dans une institution régionale : l'Association pour la Diffusion et l'Animation musicale en Gironde : propos de Loïc Ruellan, *Action musicale*, printemps 1977, pp. 10-13.

(76) WALTER, Edith, Nice : prima de la musica, *Diapason*, mars 1985, n. 303, pp. 35-40.



J

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



966072D

L